

Déplacement des déchets et de la lingerie en provenance de zone tiède ou chaude Covid-19			
Direction(s) responsable(s)	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire Direction des services techniques	Approuvé	2020-06-30
		Révisé	2021-06-28
Personne(s) concernée(s)	Tout le personnel en centre hospitalier, en centre d'hébergement et de soins de longue durée et en unité de réadaptation fonctionnelle intensive du CISSS de la Montérégie-Ouest		
Destinataire(s)	Tout le personnel en centre hospitalier, en centre d'hébergement et de soins de longue durée et en unité de réadaptation fonctionnelle intensive du CISSS de la Montérégie-Ouest		

1. Énoncé

La gestion des déchets et de la lingerie fait partie des tâches à accomplir par les employés. Il est alors primordial de prendre les mesures de prévention et contrôle des infections nécessaires afin de minimiser le risque de transmission du virus lors des déplacements des déchets et de la lingerie. Cette directive clinique a pour objectif de préciser la trajectoire à suivre afin d'assurer une pratique sécuritaire lorsque ce type de déplacement est requis.

2. Champ d'application/Contexte légal

La priorité du gouvernement du Québec est de prendre l'ensemble des actions nécessaires pour limiter la propagation du virus SARS-CoV-2 (COVID-19) au sein de la population québécoise et du personnel soignant.

Considérant l'émergence du virus SRAS-CoV-2 et de ses variants, cette procédure vise à éviter l'exposition du personnel et la contamination de l'environnement afin d'assurer la sécurité du personnel et des autres usagers.

3. Définition

HDM : Hygiène des mains

4. Personnes concernées

Tout intervenant œuvrant en centre hospitalier (CH), en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou en unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) :

- Personnel clinique;
- Personnel du service d'hygiène et salubrité;
- Personnel de la buanderie;
- Gestionnaires.

5. Directives

Centre hospitalier : se référer aux pages 2 et 3

CHSLD et URFI : se référer aux pages 4 et 5

Déplacement des sacs de déchets et de lingerie en Centre hospitalier

- Prévoir 2 chariots dédiés pour le transport des sacs de déchets et de lingerie souillée.
- Avoir un chariot à l'intérieur de la zone et un à l'extérieur de la zone.
- Déterminer et identifier, à l'aide d'une affiche, le site de rangement du chariot à l'intérieur de la zone. S'assurer que le lieu choisi ne nuit pas aux autres trajectoires et qu'il est à plus de 2 mètres de la lingerie ou du matériel propre.
- Rendre disponibles, au conteneur et à la buanderie :
 - Des gants, des blouses à manches longues et de la solution hydroalcoolique;
 - Un panier de lingerie et une poubelle (situés à plus de 2 mètres de l'équipement de protection individuelle propre).
- Prévoir, dans la route de travail, la fréquence et les heures de sortie des sacs en tenant compte des capacités des intervenants, du nombre d'usagers, etc.
- S'assurer que le personnel qui entre dans une zone porte un APR (ex. : N-95) et une protection oculaire de façon prolongée entre les usagers ou lorsque qu'il est à moins de 2 mètres d'un usager. Prioriser la visière comme protection oculaire dans la zone chaude.

Étapes pour récupérer les sacs de déchets et de lingerie souillée dans la chambre de l'utilisateur :

Si deux intervenants :

Le 1^{er} intervenant doit revêtir l'équipement de protection individuelle au corridor, tel qu'indiqué sur l'affichette de précautions additionnelles à l'entrée de la chambre. Le 2^e intervenant doit rester en tout temps dans le corridor, procéder à l'hygiène des mains et mettre des gants.

Le 1^{er} intervenant doit :

1. Entrer dans l'antichambre et ensuite dans la chambre.
2. Prendre les sacs de déchets et de lingerie souillée.
3. Ressortir de la chambre et remettre les sacs au 2^e intervenant :
 - Le 2^e intervenant doit aller porter les sacs de déchets et de lingerie souillée dans le chariot qui est situé dans la zone. Par la suite, il devra retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains.
4. Retourner dans la chambre afin que le premier intervenant retire l'équipement de protection individuelle selon la procédure établie.
5. Sortir de la chambre et procéder à l'hygiène des mains.
6. Recommencer les mêmes étapes pour les autres chambres.

Si un intervenant :

1. Revêtir l'équipement de protection individuelle au corridor tel qu'indiqué sur l'affichette de précautions additionnelles à l'entrée de la chambre.
2. Entrer dans l'antichambre et ensuite dans la chambre.
3. Prendre les sacs de déchets et de lingerie souillée.
4. Ressortir de la chambre :
 - Déposer les sacs directement dans le chariot si celui-ci est directement devant la chambre;
 - OU**
 - Déposer les sacs au sol dans le corridor, le plus près possible de la porte.
5. Retourner dans la chambre de l'utilisateur et retirer l'équipement de protection individuelle selon la procédure établie.
6. Sortir de la chambre et procéder à l'hygiène des mains.
7. Mettre des gants et prendre les sacs de déchets et de lingerie souillée si ceux-ci ont été déposés au corridor. Prendre soin de ne pas coller les sacs sur soi-même.
8. Amener les sacs de déchets et de lingerie souillée dans le chariot qui est situé dans la zone en évitant de coller les sacs sur soi.
9. Retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains.
10. Recommencer les mêmes étapes pour les autres chambres.

Étapes pour récupérer les sacs de déchets et de lingerie souillée dans la zone (ex. : corridor) :

1. Procéder à l'hygiène des mains et mettre des gants.
2. Amener le chariot près des sacs à ramasser.
3. Prendre un sac de déchets ou de lingerie souillée à la fois.
4. Déposer les sacs dans le chariot.
5. Retirer les gants lorsque tous les sacs sont ramassés et procéder à l'hygiène des mains.

Étapes pour sortir les sacs de déchets et de lingerie souillée en dehors de la zone :

→ **Si transport des déchets ou de la lingerie souillée est fait par l'intervenant qui travaille dans la zone :**

- Préconiser le transport par un intervenant à l'extérieur de la zone.
- Tenter d'effectuer le transport à la fin du quart de travail, si possible.
- Revêtir un sarrau lorsque l'intervenant de la zone quitte pour aller en zone froide.

L'intervenant à l'intérieur de la zone :

1. Se coordonner avec l'intervenant qui est à l'extérieur de la zone avant de sortir les sacs de déchets ou de lingerie souillée.
2. Procéder à l'hygiène des mains.
3. Mettre des gants et prendre des lingettes désinfectantes.
4. Nettoyer et désinfecter l'extérieur du chariot ainsi que les poignées (respecter le temps de contact).
5. Retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains.
6. Amener le chariot près de l'antichambre.
7. Ouvrir la porte interne de l'antichambre.
8. Entrer le chariot dans l'antichambre.
9. Refermer la porte de l'antichambre, si possible.

L'intervenant à l'extérieur de la zone :

1. Transporter un chariot propre et vide qui était situé en zone froide et l'amener près la zone.
2. Procéder à l'hygiène des mains.
3. Ouvrir la porte extérieure de l'antichambre et s'assurer que la porte interne de l'antichambre est fermée.
4. Récupérer le chariot rempli (le port de gants est proscrit à cette étape).
5. Remettre le chariot propre et s'assurer qu'il soit récupéré par un intervenant à l'intérieur de la zone.
6. Transporter le chariot rempli à la buanderie ou au conteneur selon la trajectoire préétablie pour le matériel souillé :
 - S'assurer de procéder à l'hygiène des mains au cours de la trajectoire (changement d'unité, ascenseur, etc.);
 - Éviter de croiser ou d'entrer en contact avec de la lingerie ou matériel propre.
7. Procéder à l'hygiène des mains en arrivant au conteneur ou à la buanderie.
8. Mettre une blouse à manches longues et mettre des gants.
9. Disposer des sacs de déchets ou de lingerie souillée (tenter de ne pas toucher la blouse à manches longues avec les sacs).
10. Retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains.
11. Mettre une nouvelle paire de gants.
12. Procéder au nettoyage et à la désinfection de l'extérieur du chariot ainsi que les poignées avec des lingettes désinfectantes (respecter le temps de contact). Effectuer le nettoyage et la désinfection de l'intérieur du chariot si présence de liquide biologique visible.
13. Retirer les gants et les jeter dans la poubelle.
14. Procéder à l'hygiène des mains.
15. Retirer la blouse à manches longues et en disposer/jeter.
16. Procéder à l'hygiène des mains.
17. Rappporter le chariot à l'endroit désigné en zone froide.
18. Procéder à l'hygiène des mains et poursuivre sa route de travail.

Déplacement des sacs de déchets et de lingerie en CHSLD et en URFI

- Prévoir 2 chariots dédiés pour le transport des sacs de déchets et de lingerie souillée.
- Avoir un chariot à l'intérieur de la zone et un dans la zone propre.
- Déterminer et identifier, à l'aide d'une affiche, le site de rangement du chariot à l'intérieur de la zone. S'assurer que le lieu choisi ne nuit pas aux autres trajectoires et qu'il est à plus de 2 mètres de la lingerie ou du matériel propre.
- Rendre disponibles, au conteneur et à la buanderie :
 - Des gants, des blouses à manches longues et de la solution hydro alcoolique;
 - Un panier de lingerie et poubelle (situé à plus de 2 mètres de l'ÉPI propre).
- Prévoir dans la route de travail, la fréquence et les heures de sortie des sacs en tenant compte des capacités des intervenants, du nombre d'usagers, etc.
- S'assurer que le personnel qui entre dans une zone porte un APR (ex. : N95) et une protection oculaire de façon prolongée entre les usagers ou lorsque qu'il est à moins de 2 mètres d'un usager. Prioriser la visière comme protection oculaire dans la zone chaude.

Étapes pour récupérer les sacs de déchets et de lingerie souillée dans une zone de type dortoir ou de type unité de soins :

Si deux intervenants :

Le 1^{er} intervenant doit revêtir l'équipement de protection individuelle par le premier intervenant, tel qu'indiqué sur l'affichette de précautions additionnelles. Le 2^e intervenant doit rester à l'extérieur de la chambre ou de l'espace de l'usager, procéder à l'hygiène des mains et mettre des gants.

Le 1^{er} intervenant doit :

1. Entrer dans la chambre ou dans l'espace de l'usager.
2. Prendre les sacs de déchets et de lingerie souillée.
3. Sortir et remettre les sacs au 2^e intervenant :
 - Le 2^e intervenant doit aller porter les sacs de déchets et de lingerie souillée dans le chariot qui est situé dans la zone. Par la suite, il devra retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains.
4. Retourner dans la chambre ou dans l'espace de l'usager afin que le premier intervenant puisse retirer l'équipement de protection individuelle selon la procédure établie.
5. Sortir et procéder à l'hygiène des mains.
6. Recommencer les mêmes étapes pour les autres chambres ou espaces de l'usager.

Si un intervenant :

1. Revêtir l'équipement de protection individuelle au corridor par l'intervenant tel qu'indiqué sur l'affichette de précautions additionnelles.
2. Entrer dans la chambre ou dans l'espace de l'usager.
3. Prendre les sacs de déchets et de lingerie souillée.
4. Sortir de la chambre ou de l'espace de l'usager :
 - Déposer les sacs directement dans le chariot si celui-ci est directement devant la chambre ou de l'espace de l'usager;
 - OU**
 - Déposer les sacs au sol dans le corridor, le plus près possible de la sortie.
5. Retourner dans la chambre ou dans l'espace de l'usager et retirer l'équipement de protection individuelle selon la procédure établie.
6. Sortir et procéder à l'hygiène des mains.
7. Mettre des gants et prendre les sacs de déchets et de lingerie souillée si ceux-ci ont été déposés au corridor.
8. Amener les sacs de déchets et de lingerie souillée dans le chariot qui est situé dans la zone.
9. Retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains.
10. Recommencer les mêmes étapes pour les autres chambres ou espaces de l'usager.

Étapes pour récupérer les sacs de déchets et de lingerie souillée dans la zone (ex. : corridor) :

1. Procéder à l'hygiène des mains et mettre des gants.
2. Amener le chariot près des sacs à ramasser.
3. Prendre un sac de déchets ou de lingerie souillée à la fois.
4. Déposer les sacs dans le chariot.
5. Retirer les gants lorsque tous les sacs sont ramassés et procéder à l'hygiène des mains.

Déplacement des déchets et de la lingerie en provenance de zone tiède ou chaude Covid-19

Étapes pour sortir les sacs de déchets et de lingerie souillée en dehors de la zone :

→ **Si transport des déchets ou de la lingerie souillée est fait par l'intervenant qui travaille dans la zone :**

- Préconiser le transport par un intervenant à l'extérieur de la zone.
- Tenter d'effectuer le transport à la fin du quart de travail, si possible.
- Revêtir un sarrau lorsque l'intervenant de la zone quitte pour aller en zone froide.

L'intervenant à l'intérieur de la zone :

1. Se coordonner avec l'intervenant qui est à l'extérieur de la zone avant de sortir les sacs de déchets ou de lingerie souillée.
 2. Procéder à l'hygiène des mains.
 3. Mettre des gants et prendre des lingettes désinfectantes.
 4. Nettoyer et désinfecter l'extérieur du chariot ainsi que les poignées (respecter le temps de contact).
 5. Retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains.
 6. Si zone tiède :
 - Ouvrir la porte de la zone de transition (si requis);
 - Sortir le chariot de la zone tiède.
- Si zone chaude :
- Ouvrir la porte interne de l'antichambre;
 - Entrer le chariot dans l'antichambre;
 - Refermer la porte de l'antichambre, si possible.

L'intervenant à l'extérieur de la zone :

1. Transporter un chariot propre et vide qui était situé en zone propre et l'amener près de la zone de transition.
2. Procéder à l'hygiène des mains.
3. Si zone chaude :
 - Ouvrir la porte extérieure de l'antichambre et s'assurer que la porte interne de l'antichambre est fermée.
4. Récupérer le chariot rempli (le port de gants est proscrit à cette étape).
5. Remettre le chariot propre et s'assurer qu'il soit récupéré par un intervenant à l'intérieur de la zone.
6. Transporter le chariot à la buanderie ou au conteneur selon la trajectoire préétablie pour le matériel souillé :
 - S'assurer de procéder à l'hygiène des mains au cours de la trajectoire (changement d'unité, ascenseur, etc.);
 - Éviter de croiser ou d'entrer en contact avec de la lingerie ou matériel propre.
7. Procéder à l'hygiène des mains en arrivant au conteneur ou à la buanderie.
8. Mettre une blouse à manches longues et mettre des gants.
9. Disposer des sacs de déchets ou de lingerie (tenter de ne pas toucher la blouse à manches longues avec les sacs).
10. Retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains.
11. Mettre une nouvelle paire de gants.
12. Procéder au nettoyage et à la désinfection de l'extérieur du chariot ainsi que les poignées avec des lingettes désinfectantes (respecter le temps de contact). Effectuer le nettoyage et la désinfection de l'intérieur du chariot si présence de liquide biologique visible.
13. Retirer les gants et les jeter dans la poubelle.
14. Procéder à l'hygiène des mains.
15. Retirer la blouse à manches longues et en disposer/jeter.
16. Procéder à l'hygiène des mains.
17. Rapporter le chariot à l'endroit désigné en zone propre.
18. Procéder à l'hygiène des mains et poursuivre sa route de travail.

6. Annexes

Annexe I : Tableau – Déplacement des sacs de déchets et de lingerie en centre hospitalier

Annexe II : Tableau – Déplacement des sacs de déchets et de lingerie en CHSLD et en URFI

7. Références

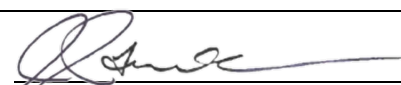

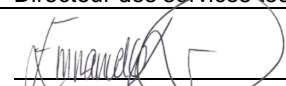
CISSSMC. (2020). Tableau Précautions additionnelles/Covid-19.

INSPQ. (2020). Covid-19 : Mesures pour la gestion des cas et des contacts dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée pour aînés : recommandations intermédiaires, CINQ, version 5.0 : 26 août 2020.

INSPQ. (2020). Covid-19 : Mesures de prévention et contrôle des infections pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée pour aînés : recommandations intérimaires, CINQ, version 7.0 : 7 janvier 2021.

INSPQ. (2020). Covid-19 : Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins de courte durée : recommandations intérimaires, CINQ, version 10.0 : 7 janvier 2021.

Processus d'élaboration/Révision		
Rédigé par	Andreia Mendes, conseillère en soins infirmiers	2020-05-01
	Émilie Laberge, conseillère en prévention et contrôle des infections	2020-05-01
	Martha Florez Farak, conseillère en prévention et contrôle des infections	2020-05-01
Révisé par	Andreia Mendes, conseillère en soins infirmiers	2021-02-23
	Martha Florez Farak, conseillère en prévention et contrôle des infections	2021-02-23
Personnes consultées	Brigitte Duquette, conseillère cadre à la qualité et à la surveillance de l'acte	2020-05-09
	Carole Beaudoin, chef des activités techniques	2020-05-25
	Isabelle Laperrière, adjointe à la directrice-Prévention et contrôle des infections	2020-05-28
	Joanie Carrier, conseillère en prévention et contrôle des infections	2020-05-28 2021-04-23
	Gabriel Craniolini, responsable Prévention et Contrôle des infections secteur Vaudreuil-Soulanges	2020-05-28
	Louise Champagne, responsable Prévention et Contrôle des infections, secteur Haut St-Laurent	2020-05-28
	Annie Marceau, conseillère-cadre en Prévention et Contrôle des infections, secteur Jardins-Roussillon et Haut St-Laurent	2020-05-28 2021-05-06
	Chantal Lefort, Coordinatrice du service alimentaire (Buanderie)	2020-05-29
	Isabelle Demers, Chef de service en hygiène et salubrité	2020-06-04
	Isabelle Beaudoin-Allaire, conseillère en soins infirmiers	2021-02-16
	Fany Boulerice, conseillère en soins infirmiers	2021-02-16
	Josée Ferland, conseillère cadre à l'enseignement universitaire, les stages, la recherche et la formation	2021-02-16
	Guy Lemay, conseiller en soins infirmiers	2021-02-16
	France Ménard, conseillère en soins infirmiers	2021-02-16
	Audrée Leboeuf, conseillère en soins infirmiers	2021-02-16
	Marie-Josée Pitre, conseillère en soins infirmiers	2021-02-22
Geneviève Benoit, conseillère-cadre en prévention et contrôle des infections, secteur Suroit et Vaudreuil-Soulanges	2021-05-06	
Céline Rousseau, microbiologiste	2021-05-07	
Christelle Robert, conseillère cadre au développement des outils cliniques	2021-05-25	

Historique du document		
Approuvé par	Chantal Careau, Directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	2020-06-22
	Bruno Roy, Directeur des services techniques	2020-06-30
	 Pauline Plourde Directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire en intérim	2021-06-21
	 Bruno Roy Directeur des services techniques	2021-06-28
 Emmanuelle Richard, Adjointe au directeur général adjoint des programmes de santé physique général et spécialisée – volet PCI	2021-06-18	